

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES MESURES D'ADAPTATION :

Parité et égalité des sexes – capacités, opportunités et leçons

Du Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD)



BRIEF N°16

RESUME

L'adaptation au changement climatique correspond à des actions menées pour aider les communautés et les écosystèmes à faire face aux conditions climatiques en mutation. L'adaptation nécessite la participation et l'implication de tout un chacun. Cependant, les hommes et les femmes ne vivent pas le changement climatique de la même façon et leurs choix face aux mesures d'adaptation restent limités par les inégalités dans la répartition des biens et opportunités. Par ailleurs, les femmes sont souvent considérées comme bénéficiaires, et ne faisant pas partie de la solution.

Afin d'encourager des échanges à ce sujet, le Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD) a lancé une discussion en ligne en vue d'inciter ses membres à échanger et à approfondir les questions relatives à l'adaptation au changement climatique et au genre. Cette note d'information résume les propos recueillis tout en mettant l'accent sur l'agro-écologie, point d'entrée identifiée par les membres de la Communauté pour une exploitation agricole plus inclusive, plus durable et plus stable. L'agro-écologie favorise non seulement l'autonomie des femmes rurales, mais elle garantit aussi les moyens de subsistance et assure la souveraineté alimentaire aux niveaux communautaire et national. Enfin, l'agro-écologie placerait définitivement les femmes africaines sur la voie du développement durable, porteur de nombreux avantages qui sont entre autres : Le soutien aux femmes productrices, la défense des semences indigènes, la protection de l'environnement et l'appui à la production d'aliments bio locaux.

Introduction

Le changement climatique fait référence aux régimes climatiques irréguliers, à l'élévation du niveau de la mer et aux événements climatiques extrêmes. Bien que considéré comme un phénomène scientifique et technique, le changement climatique a des ramifications géopolitiques qui affecte le développement économique, la paix et la sécurité, la santé, l'héritage culturel, et même les droits

humains. L'Afrique, le continent ayant le moins contribué au problème, voit les moyens de subsistance de sa population davantage menacés alors que son influence sur le processus d'adoption de politiques liées au climat est limitée.

L'adaptation au changement climatique correspond donc à des actions menées pour aider les communautés et écosystèmes à faire face aux conditions climatiques en mutation. L'adaptation

nécessite la participation et l'implication de nombreuses parties prenantes, c'est-à-dire des acteurs qui se trouvent à des niveaux différents et dans différents secteurs de la société. Cependant, les hommes et les femmes ne vivent pas le changement climatique de la même façon. Les contraintes économiques et culturelles impliquent souvent que les moyens de subsistance des femmes dépendent de secteurs sensibles au climat, comme la collecte de l'eau et l'agriculture. Leurs choix face aux mesures d'adaptation sont aussi limités par les inégalités dans la répartition des biens et opportunités. Par ailleurs, souvent, les femmes ne sont pas considérées comme faisant partie de la solution. A titre d'exemple, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), signée en 1992, n'a que récemment mis l'accent sur la question du genre dans l'adaptation au changement climatique. De même, les politiques d'adaptation traitent les femmes comme des bénéficiaires vulnérables et non comme des citoyennes détentrices de droits ayant des compétences et expériences à valoriser.

Il est de plus en plus prouvé et accepté par les gouvernements et le secteur privé que l'autonomisation économique des femmes a un effet multiplicateur et qu'elle stimule des économies entières. Assurer la participation pleine et effective des femmes au sein des processus de prise de décision permet aux femmes d'agir comme des agents de changement au-delà de leurs communautés et en toutes circonstances. Les mesures liées au changement climatique bénéficient par la suite de l'intérêt, des connaissances et des ressources que les femmes ont en mesure d'apporter dans l'élaboration de solutions efficaces et durables. En conséquence, la participation équitable des femmes et des hommes est un élément central de la lutte contre le changement climatique.

En lien avec ce qui précède, la Communauté Africaine de Pratiques (AfCoP) a lancé une discussion en ligne afin d'inciter ses membres à discuter et à approfondir les discussions sur la question des

capacités, des opportunités et des leçons liées à l'adaptation au changement climatique, à la parité et à l'égalité des sexes. L'agro-écologie fut identifiée comme point d'entrée prioritaire pour encourager la participation des femmes et combler l'écart avec les hommes dans l'adaptation au changement climatique.

Agro-écologie

L'agro-écologie est définie comme une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle vise à utiliser au maximum les systèmes de production offerts par la nature tout en préservant les ressources naturelles et en maintenant leurs capacités de renouvellement. L'agro-écologie implique le recours à un ensemble de techniques qui prennent en considération l'exploitation agricole dans tout son ensemble pour ainsi renforcer, voire restaurer la biodiversité. (Alim'agri 2013)

En Afrique Subsaharienne, les femmes fournissent 70% de la main-d'oeuvre agricole. Malgré cette participation importante, les femmes sont laissées pour compte dans toutes les démarches liées à l'agro-écologie. Les résultats d'une étude publiée par la Banque Africaine de Développement (BAD) sur la relation entre le changement climatique et le genre montre l'existence d'une étroite corrélation entre les changements climatiques et les modes de subsistance tributaires de l'environnement, c.à.d. l'agriculture, la production vivrière, l'élevage, la pêche et la foresterie, qui sont à leurs tours étroitement liés au genre (BAD 2011). L'étude démontre que les femmes sont les premières victimes potentielles des risques environnementaux. Leurs rôles prédominants dans l'agriculture et le fait que leurs activités professionnelles soient liées à l'environnement accroissent les risques auxquels elles sont exposées; exerçant dans le secteur informel, elles ne jouissent pas de la protection offerte par la réglementation du marché du travail formel.

Une étude publiée par l'Institut international pour l'Environnement et le Développement, intitulée

«Advancing gender equality in the post-2020 climate regime», démontre que les femmes ont un rôle clé à jouer dans la réduction de l'impact des changements climatiques. En s'appuyant sur l'exemple du rôle des femmes dans l'agriculture au Malawi, l'étude indique que, si des avancées ont été réalisées pour produire une agriculture intelligente face aux enjeux du climat, les solutions qui sont envisagées sont conçues principalement pour les hommes et ne prennent pas assez en compte la perspective de genre (YenKasa Africa 2015/SciDev Net 2015), alors que les femmes apportent la plus grande contribution à la production agricole (FAO 2009).

Opportunités

Les pratiques agro-écologiques présentent un grand potentiel pour le continent africain et pour les femmes africaines car elles permettent l'adaptation de la production agricole aux nouveaux contextes climatiques et augmentent la résilience des exploitations familiales. En harmonie avec les conditions locales dans lesquelles elles sont mises en place, les pratiques agro-écologiques peuvent correspondre de façon idéale aux environnements des paysans africains. En effet, elles reposent sur une force de travail importante et un faible capital. L'agro-écologie représente donc une approche réaliste pour l'adaptation au changement climatique, surtout pour les femmes qui ont rarement accès au capital.

Un grand nombre de paysans africains utilisent déjà des pratiques agro-écologiques. La diversification des productions, qui est une des bases de l'agro-écologie, leur permet de répartir les risques entre différentes cultures, dans le temps et l'espace. Cette stratégie assure la sécurité alimentaire et/ou un revenu en cas de mauvaise récolte d'une culture (Coordination SUD 2015). La diversification pourrait aussi permettre de compenser pour les pertes potentielles engendrées par le changement climatique car les températures plus élevées permettent plusieurs cycles de cultures plus courts, dans la même année (World Bank, 2013). Les

rotations de cultures tireraient donc avantage des conditions climatiques nouvelles et assureraient aux femmes un meilleur contrôle sur l'aspect financier.

La production agro-écologique aide à préserver l'environnement naturel tout en utilisant ses fonctions. Les paysans sont amenés à cultiver des espèces ayant des caractéristiques et des besoins agronomiques différents. Cette biodiversité constitue une barrière naturelle contre le parasitisme et les adventices (Coordination SUD 2015). De plus, ces pratiques sont basées sur une utilisation très restreinte de produits chimiques, limitant l'impact sur la terre et les ressources en eau, contribuant à la séquestration du carbone atmosphérique et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre, tout en favorisant l'adaptation de l'agro-écologie (Confédération paysanne, 2015).

Capacités

Les paysannes détiennent des savoirs permettant de réorienter la production dans son environnement naturel et de pratiquer l'agro-écologie. Les femmes rurales ont des savoirs traditionnels sur les semences et sur la biodiversité et elles peuvent marier ces savoirs aux pratiques agricoles durables. Par exemple, au Sénégal, ce sont les femmes qui effectuent la sélection des semences ; elles ont leurs propres méthodes de sélection et en ont la responsabilité (Le Monde s.l.f 2014). Toutefois, même si les femmes souhaitent que leurs savoirs traditionnels soient reconnus, elles désirent également accéder aux nouvelles technologies et techniques de l'agro-écologie.

Des formations adaptées à leurs besoins doivent être mises en place, non seulement pour former les femmes aux nouvelles technologies et techniques de l'agro-écologie mais aussi pour associer leurs connaissances à de nouvelles pratiques à travers une démarche participative d'échanges de savoirs entre elles et les chercheurs (bis).

Les défis

Outres les obstacles à la transition agro-écologique, les femmes font face à des défis supplémentaires justement parce qu'elles sont femmes. Maintes fois abordés, ces défis restent les mêmes : le manque d'accès des femmes à la terre, le manque d'accès au crédit et le manque d'accès au processus de prise de décisions.

Les droits fonciers précaires pour les femmes conduisent à un sous-investissement sur les terres

(BAD 2015). Les femmes souffrent

Les leçons du Mozambique

Les pratiques agro-écologiques ont toujours fait partie de la vie sociale et culturelle des communautés rurales du Mozambique. Depuis plusieurs années déjà, l'Union des Paysans du Mozambique (UNAC) s'est engagée à la promotion des pratiques de l'agro-écologie, telles que la conservation des semences paysannes et les systèmes locaux de production alimentaire. Les femmes jouent un rôle clé dans les initiatives de l'UNAC.

Le village de Namaacha, situé dans la province de Maputo, était toujours inondé de produits alimentaires, provenant du Swaziland et de l'Afrique du Sud, cultivés à l'aide de produits chimiques. La donne a changé depuis que les femmes se sont organisées en associations de productrices locales, avec la création de l'Association des productrices de fraises de Namaacha (APMONA). Composée essentiellement de veuves et de leurs familles, l'Association cultive des fraises en adéquation avec les principes agro-écologiques. Leur production est basée sur un modèle de parcelles individuelles et communautaires. Au sein des parcelles communautaires, une partie de la production va à chaque membre et à sa famille, et l'autre partie est orientée vers le marché local de Namaacha. Les membres d'APMONA affirment que depuis qu'elles sont passées à l'agro-écologie, elles sont parvenues à mieux économiser, surtout en éliminant les produits chimiques aux coûts élevés. Ce système de « machamaba » (champ) collectif représente aussi un espace d'apprentissage mutuel et permet ainsi aux paysans de partager leurs connaissances entre eux. Avec le soutien de l'UNAC, les femmes paysannes ont été actives dans la collecte, l'amélioration et la conservation des semences indigènes et ont introduit un système de diversification des cultures dans la région en utilisant de l'engrais bio, du compost et des techniques basées sur la biodiversité.

Source : (ACN 2016a)

systématiquement de discrimination sur l'ensemble du continent en ce qui concerne la propriété foncière, d'où le peu de possibilités qu'elles ont de tirer parti des chaînes de valeur agricoles. Cette situation est exacerbée par l'inégalité d'accès des femmes aux intrants, aux prises de décisions dans les foyers, à l'éducation, aux financements et aux marchés (BAD 2016). La précarité du régime foncier fait que les femmes sont moins portées à investir dans leurs terres ou à adopter des pratiques agricoles plus efficaces, sachant qu'elles n'ont aucune certitude de récolter, à long terme, les fruits de leur labeur (BAD 2015). A titre d'exemple, une étude effectuée à Akwapim, au Ghana, sur le

système complexe des droits fonciers démontre que les femmes mettent leurs terres en jachère moins souvent que les hommes par peur de se voir déposséder de leurs droits pendant cette période (Goldstein and Udry 2008).

Cette incertitude vis-à-vis des droits fonciers réduit également la capacité des femmes à obtenir des prêts en donnant leur terrain en garantie. L'accès au financement peut être refusé aux femmes pour de

nombreuses raisons, tels que les préjugés culturels et les obstacles juridiques formels les empêchant de conclure des contrats en leurs propres noms (BAD 2015). Or, les femmes ont besoin d'avoir accès aux services financiers, comme l'épargne, le crédit et l'assurance pour faire la transition vers la culture agro-écologique et investir dans l'acquisition de nouveaux équipements ou de nouvelles technologies (BAD 2015).

Avec la forte présence de petits exploitants/ femmes dans la production agricole, la dynamique et la politique dans le domaine agricole doivent changer à tous les niveaux afin que les femmes puissent participer aux processus de prise de décision et ainsi

intégrer leurs priorités dans les politiques agricoles appropriées (ACN 2016). Ces politiques agricoles doivent veiller à ce que le pouvoir de choix et d'innovation reste entre les mains de ceux qui contribuent au système alimentaire de façon durable et significative et que les femmes puissent elles-mêmes définir les améliorations nécessaires à apporter aux semences afin de s'adapter aux techniques agro-écologiques. Rappelons-nous que les femmes fournissent 70% de la main-d'œuvre agricole en Afrique Subsaharienne.

Conclusion

L'agro-écologie, basée sur des méthodes de production communautaires est en définitive plus inclusive, plus durable, plus équitable et plus stable que tout autre mode d'exploitation agricole. Elle favorise l'autonomie des femmes rurales, garantit les moyens de subsistance et assure la souveraineté alimentaire au niveau communautaire et national. Enfin, l'agro-écologie placerait définitivement les femmes africaines sur la voie du développement durable, avec son lot d'avantages qui sont: le soutien aux femmes productrices, la défense des semences indigènes, la protection de l'environnement et l'appui à la production d'aliments bio-locaux (ACN 2016a).

Références

ACN 2016a. Mozambique : des femmes paysannes s'approprient l'agroécologie.

ACN 2016b. AgriCultures Network. Opinion : Changer la politique africaine vis-à-vis des femmes et de l'agro-écologie. Disponible :

<http://www.agriculturesnetwork.org/magazines/west-africa/femmes-et-agroecologie/opinion-changer-la-politique-africaine-vis-a-vis-des-femmes-et-de-2019agroecologie>. 2016.

Alim'agri 2013. Site du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Qu'est-ce que l'agro-écologie ? Avril 2013.

BAD 2011. Banque Africaine de Développement. Relation entre le changement climatique, le genre et le développement en Afrique. Mai 2011.

BAD 2015. Banque Africaine de Développement. Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action. 2015.

BAD 2016. Banque Africaine de Développement. Nourrir l'Afrique. Disponible : <http://www.afdb.org/fr/the-high-5/feed-africa/>. 2016.

Coordination SUD 2015. Coordination Solidarité – Urgence – Développement. Des innovations agroécologiques dans un contexte climatique changeant en Afrique. Paris, 2015.

FAO 2009. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. 2009.

Le Monde s.l.f. 2014. Le Monde selon les femmes – Recherche & Plaidoyer. Agroécologie, plaidoyer pour une perspective de genre. Bruxelles, 2014.

SciDevNet 2015. View on Gender : Exclusion endangers climate fight. Novembre 2015.

YenKasa Africa 2015. La perspective de genre et le changement climatique. Juillet 2015.



REMERCIEMENTS

Ce produit de connaissance fait partie d'une série de produits de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). L'objectif est de documenter les bonnes pratiques et les recommandations politiques clés sur la gestion axée sur les résultats de développement. Les produits de connaissance de l'AfCoP sont largement diffusés et sont disponibles sur le site web de l'Initiative de l'Afrique pour les Résultats (AfriK4R) : <http://afrik4r-fr.org/page/ressources>.

Ce produit de connaissance de l'AfCoP-GRD est un travail conjoint de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) réalisé sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Professeur Emmanuel Nnadozie. Ce produit a été préparé par une équipe du Département des Connaissances, Suivi et Evaluation (KME) de l'ACBF, sous la supervision générale de son Directeur, Dr Thomas Munthali assisté par Mme Aimtonga Makawia, Dr. Robert Nantchouang, Dr. Barassou Diawara, Mme Anne Edline François et Mr. Fréjus Thoto et des membres des autres départements de la Fondation.

L'ACBF est également reconnaissante envers Mme Madvee Muthu qui a facilité la discussion en ligne ayant conduit à l'élaboration de ce produit de connaissance. La Fondation exprime aussi sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à tous ceux qui ont fourni des contributions critiques pour la finalisation de ce produit. L'ACBF est reconnaissante envers la Banque Africaine de Développement qui a appuyé l'élaboration de ce produit de connaissance sous la subvention Numéro 2100150023544.

Les vues et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la BAD et de l'ACBF.